

Pro Familia lutte contre le divorce par sa consultation médico-sociale

Autor(en): **H.S.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **50 (1962)**

Heft 20

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DROGUERIE DU MOLARD

 PLACE DU MOLARD 8 GENEVE

FRAISSE & C^{ie}
 TEINTURIERS GENEVE
 Magasins :
 Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 85
 Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 89
 Rue de Rive 7 Tél. 25 19 87
 Magasin et usine :
 Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
 TEINTURE ET NETTOYAGE

Léon Smulović
 ● HORLOGERIE
 ● BIJOUTERIE
 Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.
 Genève, Terrassière 5
 Tél. 36 54 89

INSTITUT DE BEAUTE
LYDIA DAÏNOW
 Ecole d'esthéticiennes
 Place de la Fusterie 4 Genève
 Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

Achetez suisse
 Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à
ART RUSTIQUE SUISSE
 H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

OPTIQUE MODERNE
 ALBERT KRAUER GENEVE
 OPTICIEN DIPLOMÉ MAITRISE FÉDÉRALE
 RUE DU MT-BLANC 8

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES
AUX PETITS LUTINS
 9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66
 GENEVE
 Confections soignées pour enfants

Pro Familia lutte contre le divorce par sa consultation médico-sociale

La ligue Pro Familia a lancé dernièrement une vaste campagne d'information en vue de développer sa consultation médico-sociale de mariage.

Cette consultation du mariage répond à un besoin pressant. Le divorce est l'une des plaies de notre civilisation et la Suisse tient une bonne place dans le monde pour le nombre des divorces. L'année dernière, il y a eu 4656 divorces dans notre pays. Les couples désunis se partagent ou abandonnent à leur sort 70 000 enfants. Et quel sort ! N'entrant évidemment pas en ligne de compte dans le recensement tous les ménages malheureux dont la rupture morale ou effective n'a pas été sanctionnée par un tribunal.

Une aide extérieure compétente peut suffire

On divorce pour nombre de raisons, toutes plus mauvaises les unes que les autres. Bien des jeunes couples se marient à la légère. L'amour n'est pas du cinéma. La vie quotidienne est monotone, mille soucis surgissent, surtout par la naissance des enfants. La fraîche jeune fille est devenue une mère harassée. L'Apollon de la plage se révèle un enfant gâté ou un tyran. Les fins de mois sont angoissantes, surtout si l'on a contracté de gros achats à tempérament. Lorsque les belles-familles s'en mêlent, la catastrophe n'est pas loin. Bien des mères qui reçoivent les confidences de leur enfant, mettent, malgré elles, « de l'huile sur le feu » : « J'ai toujours pensé que ce garçon (ou cette fille) n'était pas pour toi. Mon pauvre enfant, la vie est gâchée ! » Larmes, désolation, et le gâchis continue.

La consultation médico-sociale du mariage peut, dans une certaine mesure, aider les couples en difficulté. Une femme déprimée, insatisfaite, angoissée ressentira à coup sûr un apaisement si elle peut parler à cœur ouvert à un médecin compétent, qui la laissera d'abord « vider son sac », puis l'aidera à analyser la situation d'une façon objective, lui donnera de vrais conseils.

Une ménagère qui a des soucis conjugaux ressasse toute la journée les raisons qu'elle a de se trouver malheureuse. Elle fera parfois une montagne d'un petit obstacle. Rares sont les personnes avisées à qui elle pourra se confier sans crainte de commérages ; et des gens bien intentionnés donneront parfois des conseils allant à l'encontre du but visé. Privée de conseils constructifs et judicieux, enlisée dans son malheur, il y a peu de chance pour qu'elle réagisse positivement toute seule.

Une jeune fille qui n'a pas eu de frère et a nourri sa jeunesse de romans à l'eau de rose ne sait rien de la psychologie masculine. Mariée, elle se trouve désemparée devant la personnalité virile de son mari. Une sorte de peur l'empêchera alors de se confier à une autorité religieuse, mais elle se sentira beaucoup plus libre envers un médecin.

Si le médecin parvient à obtenir du mari qu'il vienne le consulter à son tour, les choses sont en bonne voie. Le mari aussi a bien des choses sur le cœur : « Je suis un homme, que diable ! Je ne peux pas passer ma vie à roucouler, etc. ! »

Gouverner le conflit est pris en main dès le début par un médecin, il y a de fortes chances pour que le ménage ébranlé retrouve son équilibre. Parfois un simple repos de l'épouse surmenée ou quelques conseils appropriés suffisent à dissiper le malentendu. Car c'est très

souvent d'un simple malentendu qu'il s'agit. S'il n'est pas enrayé rapidement, le fossé s'élargit chaque jour, des mots sont lâchés, des actes irréparables sont commis de part ou d'autre, parfois par les deux époux, la rupture devient alors inévitable.

Bien sûr, il n'existe pas de remède-miracle. Une bonne volonté réciproque est nécessaire aux époux pour obtenir un résultat positif.

Un enfant ne doit pas se partager

Mais lorsque la haine, car c'est le seul mot qui convient dans certains cas, lorsque la haine s'est installée dans un ménage, il est évidemment trop tard. Une terrible rancœur survient des années, et parfois toute la vie à la rupture. Que deviennent alors les pauvres gosses traillés entre un père et une mère qui se détestent ?

Il faut avoir vu dans certaines institutions qui recueillent les enfants de ménages naufragés, le drame des jours de visite. Ces jours-

de même pour les couples en difficulté ou en détresse ?

Eduquer le public est le seul moyen de prévention efficace. Eduquer les enfants à l'école, les fiancés, surtout dans les milieux populaires, les jeunes femmes à la maternité, rogner les ailes à certaine presse qui se délecte à gros titres de la vie privée des vedettes de l'écran qui divorcent à grand fracas chaque saison ; il faut mettre tout en œuvre pour juguler l'épidémie grandissante de divorces.

Mais malgré tout, lorsque les choses vont mal, il est indispensable que les époux déçus puissent demander conseil à un homme compétent qui a consacré sa vie et ses études à aider ses semblables en pareilles circonstances.

Là encore se pose le problème des finances. La ligue Pro Familia a organisé depuis 1952 une consultation médico-sociale du mariage gratuite (au Cartel romand H.S.M.), un après-midi par semaine. Un semblable horaire est loin de pouvoir satisfaire les besoins pressants, les appels au secours, les détresses pitoyables de ceux dont la vie conjugale est un drame. Nombreux sont les cas qui demandent à être examinés d'urgence.

Comme dans bien des domaines, l'initiative privée accompli là une œuvre indispensable, avec des moyens dérisoires contre une tâche écrasante. Mais comme le dit le proverbe oriental : « Mieux vaut allumer une seule et minuscule chandelle que de maudire l'obscurité ».

En soutenant de vos dons Pro Familia dans son entreprise, la petite chandelle deviendra un phare pour les foyers en perdition.

H.S.M.

Nous divorçons !

Dans certaines villes, un ménage sur trois divorce. Depuis 1945, 70 000 enfants ont été privés d'un foyer en Suisse.

Les enfants deviennent des victimes quand le problème des parents n'a pas été résolu.

là, au lieu de recevoir de la tendresse des parents dont ils vivent séparés, ils n'entendent que des horreurs sur l'absent, et vice-versa. Le père et la mère rivalisent de cadeaux pour l'enfant qui n'en demandait pas tant. Même dans ce domaine, ils essaient de se faire mal, sans se rendre compte qu'ils débribent l'enfant qu'ils concurent dans l'amour.

Un enfant orphelin se résigne ordinairement. Il idéalise le souvenir de ses parents, il se révolte rarement contre l'inéluctable. Au contraire, l'enfant de parents divorcés devient fréquemment un caractère agressif, vindicteur et révolté. Saura-t-il plus tard fonder un foyer heureux ? Les statistiques proviennent malheureusement que non.

Il faut réduire les drames conjugaux

Notre époque si troublée a pourtant ceci de bon, c'est qu'elle dispose de moyens de propagande qui, mis au service d'une bonne cause, peuvent remédier efficacement à un fléau. On a déjà réussi dans bien des domaines à éduquer le public : hygiène, diététique, lutte contre les maladies contagieuses, Ecole des parents. Lorsque des parents ont des difficultés avec leur enfant, ils viennent tout naturellement demander conseil à un psychologue. Pourquoi n'en serait-il pas

Nécessité des consultations de mariage

Les difficultés se présentent normalement dans la vie d'un couple. Les progrès de la médecine et de la psychologie permettent de comprendre la plupart d'entre elles.

Il faut donc que chacun puisse consulter un docteur compétent dans les trois domaines de la médecine, de la psychologie et de la psychiatrie.

La Ligue vaudoise Pro Familia n'a pas voulu s'arrêter à un simple problème de financement. Elle a fait distribuer dans toutes les boîtes aux lettres le dépliant « Divorce », et elle fait confiance à la population pour qu'elle l'aide à développer la consultation gratuite qu'il ne doit pas tarder.

Compte de chèques « Pro Familia » II. 23 19, Lausanne.

Ecole pédagogique privée FLORIANA
 LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27
 Direction : E. PIOTET
 ● FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées
 ● PREPARATION au diplôme intercantonal de français
 La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

La Révolution de 1848 et l'évolution des femmes

par Hélène Cingria

Georges Sand, femme émancipée, refuse son aide aux féministes

elle avait compris, et c'est là que se place son sens divinatoire extraordinaire, que l'amélioration de la classe ouvrière et l'émancipation de la femme sont deux problèmes indissolublement liés l'un à l'autre. Elle réclame pour la femme prolétarienne une bonne instruction et une éducation professionnelle la rendant capable de pratiquer avec compétence un métier. Pouvant suffire seule à ses besoins matériels, elle ne se mariera plus que par amour. Ayant, dans le mariage, des droits égaux à ceux de son mari, elle sera traitée par lui avec la déférence que l'on accorde aux égaux et toute raison de discord disparaîtra. Apportant au ménage le fruit de son travail et la sagesse de son expérience, elle sera, pour son époux, une compagne éclairée et son instruction lui permettra de remplir intelligemment son rôle d'éducatrice auprès de ses enfants.

Mieux accueillie par le peuple que par les bourgeois, cela se conçoit aisément, c'est au premier que Flora Tristan s'adresse lorsqu'elle va de Paris en province répandre ses idées. La Bourgogne, la Picardie, La Beauce, Lyon, Saint-Aulban, Saint-Etienne, la Provence, Le Languedoc, Bordeaux, la valent tour à tour, telle la femme qu'elle a décrite dans Memphis « au premier rang, gravissant avec lenteur un chemin rocailleux qui s'élevait graduellement et allait se confondre avec l'horizon ».

Poète, écrivain, elle a laissé des pages inoubliables où elle décrit avec un réalisme surprenant les scènes de misère qu'elle a surprises dans les bouges où elle ne craignait pas de descendre pour apporter le réconfort, ainsi cette narration des blanchisseuses de Nîmes obligées de pourrir dans l'eau, plongées à mi-corps, toute la journée, dans le bassin fermé du lavoir public. Finalement, usée par son apostolat et par une lente maladie, qu'elle ne soigna jamais, mal nourrie, toujours voyageant, Flora Tristan, au cours d'une de ses randonnées, meurt à Bordeaux en 1844, ayant semé un grain qui n'allait pas tarder à porter ses fruits.

En effet, lorsque la Révolution éclate, en février 1848, les femmes, formées par les années qui viennent de s'écouler, sont mûres pour prendre part à la lutte aux côtés des hommes ; elles sont avec eux sur les barricades, elles les précèdent à l'Hôtel de Ville, et, sûres de leur force, appuyées comme elles le sont par Eugénie Niboyet, qui sort le 19 mars 1848, le premier numéro de « La Voix des femmes », où elle réclame l'élection des femmes, ne craignent pas d'adresser au gouvernement provisoire leurs revendications.

Eugénie Niboyet, dans la naïveté de son cœur, a une idée malheureuse, elle tente d'intéresser à la cause féminine Georges Sand, alors dans toute sa gloire. Georges Sand n'est-elle pas le symbole de la femme afortunée, celle qui, dans « Indiana », « Lélia », ou « Jacques » a le nom du talent, de l'intelligence, réclame pour la femme le droit à la liberté de l'amour, droit dangereux s'il en fut un, mais qui se confondait à cette époque avec celui de la liberté tout court ? Femme et écrivain célèbre, socialiste et révolutionnaire, quelle femme pourrait mieux qu'elle devenir la porte-bannière de l'émancipation féminine, c'est ce que pense la bonne Eugénie Niboyet qui propose sa candidature à l'Assemblée. Mme Georges Sand, baronne Aurore Dudevant, prit fort mal la chose. Voyons, elle est une surhomme ! Qu'a-t-elle donc de commun avec ces petites institutrices et leur terminologie ridicule ? Elle, une femme comme les autres ? Mais elle

est le génie du siècle ! Aussi fait-elle la sourde oreille et comme l'autre insiste, elle désavoue hautement sa candidature proposée malgré elle et se désolidarise.

Mais d'autres femmes, Suzanne Voilquin, Elisa Lemonnier, Désirée Gay et surtout Jeanne Deroin, vont, avec Eugénie Niboyet, se lancer dans la lutte. La première, Pauline Roland, se présente à la mairie de Boussac, en février 1848, pour voter en faveur de Pierre Leroux, et devant le refus de la municipalité, fait dresser procès-verbal de ce refus, afin de laisser, pour l'histoire, une protestation de l'incomplète application des principes républicains.

A sa suite, Jeanne Deroin adresse et signe une pétition au gouvernement provisoire pour demander les droits politiques des femmes. Bravant le ridicule, le pire ennemi des Françaises, la petite institutrice va d'assemblée en assemblée essayer de se faire porter sur les listes. Elle obtint une fois satisfaction. Jeanne Deroin, d'ailleurs, ne se transforme pas en illusion sur le succès de sa candidature ; pour elle, c'était pur combat de principe et elle le savait bien la jeune femme qui opposait à toutes les attaques la fermeté inébranlable dans sa conviction que la femme, dans la vie publique, ne pas à faire la tâche de l'homme, mais à la compléter, et qu'elle seule peut apporter, dans l'Etat, les qualités de bonne administration et d'économie nécessaires à la conduite des affaires publiques. « Car, disait-elle, si les hommes ont transformé la vie sociale en vie politique pour se donner de l'importance, il importe aux femmes de tuer la politique et la guerre qui ont fait tant de mal à l'humanité. »

Jeanne Deroin voyait, dans la plénitude de la vie féminine, alliant ses nouveaux devoirs avec ses anciens, une condition excellente pour la dignité du mariage. Elle-même, contrairement à l'opinion qui croit facilement que toutes les femmes faisant de la politique sont des femmes que l'amour a déçues ou qui sont mal mariées, fut l'incarnation vivante de l'épouse tendrement aimée, de la mère révérencée par ses enfants auxquels, malgré son travail accablant, elle prodiguait tous ses soins.